Un jeune diplômé se présente à un entretien d’embauche pour une grande entreprise. Une fois n’est pas coutume, il arrive avec 10 minutes de retard …

« Ah, bonjour Monsieur Taing, je ne vous attendais plus. L’entretien était bien fixé à 9h00, pas 9h15 n’est ce pas ?

- Bonjour Monsieur, je suis navré de ce retard, il y avait beaucoup de monde sur la route.

- Pas plus qu’un autre jour il me semble … Ne pensez vous pas que vous auriez pu prévoir d’arriver avec 20 d’avance pour un entretien d’embauche ? Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais ça dénote tout de même une certaine forme de désintérêt pour le poste proposé ! Ne vous a-t-on jamais appris que la ponctualité était une vertu ?

- Pour tout vous dire, je pensais que le quart d’heure de politesse était de rigueur. Depuis que je suis dans les études supérieures, j’ai toujours été confronté au laxisme vis à vis des horaires. Même les cours commençaient avec du retard, si bien que c’est ceux qui arrivaient en avance ou à l’heure qui perdait leur temps. Mais je vous assure que ce poste m’intéresse et que je le veux par dessus tout.

- C’est très amusant ce que vous me racontez là, cela me rappelle ma jeunesse. Mais vous apprendrez que le monde du travail est beaucoup plus rigide et stricte, et qu’il existe certaines règles, notamment la ponctualité, que vous risquez d’apprendre à vos dépends. Vous disiez que ce poste vous intéressé, et bien dîtes m’en plus.

- Tout d’abord, le poste de gestionnaire de base de données correspond exactement à ma formation d’ingénieur. De plus la boite se trouve proximité de mon domicile actuel. Et enfin le salaire est plus qu’alléchant par rapport aux autres annonces que j’ai pu trouver.

- J’apprécie votre franchise, mais j’aurais tout de même préféré entendre des motivations un peu plus profondes. Par exemple que votre projet professionnel s’inscrit parfaitement dans le cadre de la mission proposée, que vos valeurs sont en accord avec celles de notre entreprise, ou que vous m’ayez parlé un peu plus en détail du poste proposé, ce qui m’aurez montré que vous avez fait des recherches… Parlez moi un peu de vos expériences professionnelles je vous prie.

- Malheureusement je n’en ai aucune. Dans chaque annonce que j’ai trouvé, il était précisé qu’une expérience professionnelle de deux ans était requise. Mais si personne ne veut me donner une chance à ceux qui sortent des écoles, ils n’auront jamais deux années d’expérience.

- Par expérience professionnelle, j’entends toute activité en relation avec le monde du travail. Cela concerne aussi bien les petits boulots d’été, les cours que vous avez pu donner ou encore les stages que vous avez effectués pendant votre scolarité.

- Les stages étaient facultatifs et pendant les vacances, alors autant vous dire que personne ne les faisait. »

Le téléphone du jeune homme sonne.

« Non vraiment je suis désolé mais çà ne va pas être possible Monsieur Taing. Non seulement vous ne faites preuve d’aucune curiosité et d’aucun intérêt pour votre professionnelle, mais en plus vous ne respectez même pas ceux qui vous donnent de leur temps. Vous pouvez partir. Au revoir. »